



**Coordinateur : Professeur Bernard Combe**  
Service d'Immuno- rhumatologie - Hôpital Lapeyronie  
34295 MONTPELLIER CEDEX 5

### **Amendement n°1**

Les quantités de sang initialement prévues de 85 ml à J0 pour constitution de la biothèque ont été jugées insuffisantes par le comité scientifique pour obtenir une quantité suffisante de sérum.

Les prélèvements comporteront donc:

- 90 ml de sang destinés à être centrifugés dans chaque site pour obtenir 40 aliquots de sérum.
- 45 ml de sang prélevés sur des tubes EDTA de 7,5 ml (soit 6 tubes) destinés à être envoyés immédiatement au CRB de Montpellier et utilisés pour isoler les PBL (pour extractions ultérieures d'ADN et d'ARN).

Montpellier, le 2 décembre 2002